

## L'EDITO



Bientôt les fêtes de fin d'année !

Pour ce dernier numéro de 2014, toutes les informations sur le recensement qui se tiendra dans notre commune dans quelques semaines, des informations pratiques, la vie de Senlisse avec son plein d'activités pour toutes et tous...

2015 c'est déjà demain et nous préparons l'avenir.

Lors du conseil municipal du 27 novembre, deux délibérations importantes ont été votées à l'unanimité des conseillers.

La première concerne l'intercommunalité où la commune se déclare favorable au périmètre actuel de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (10 communes) ainsi qu'à son élargissement à d'autres communes situées en continuité territoriale et qui en exprimeraient le souhait. Le Conseil a par contre émis un avis réservé sur le regroupement des EPCI<sup>1)</sup>

existantes (Versailles, Saint Quentin, Massy, Saclay) formant un ensemble de 800 000 habitants aux portes de la CCHVC<sup>2)</sup>.

La seconde délibération consiste au quasi aboutissement d'une bonne vingtaine d'années de discussions et études diverses. Elle concerne l'investissement dans un réseau d'assainissement collectif de la commune. Plus exactement, le conseil a voté le transfert de la compétence « collecte des eaux usées » au SIAHVY<sup>3)</sup> (syndicat d'assainissement auprès duquel la commune est adhérente et qui regroupe 34 communes) et son engagement à réaliser un réseau de collecte relié à la station d'épuration de Dampierre. Une convention sera signée prochainement entre la commune et le syndicat, après acceptation par vote des membres du syndicat, définissant des modalités financières particulièrement favorables dans le contexte actuel aux habitants de Senlisse. Dans les prochains numéros de la Feuille de Senlisse, nous aurons l'occasion de vous informer dans le détail des avancées effectives.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et surtout de très bonnes fêtes,

Lauri Bounatirou  
Commission Communication

<sup>1)</sup> établissement public de coopération intercommunale <sup>2)</sup> Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse

<sup>3)</sup> Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette

## Célébration de l'armistice du 11 novembre.

Les Senlissais se sont réunis en nombre ce mardi 11 novembre 2014 autour du monument aux morts, afin de rendre un bel hommage à ceux qui ont donné leur vie lors de cette première guerre mondiale dont nous célébrons le centenaire.

En l'absence de notre maire, Jacques Fidelle, c'est son premier adjoint, Yannick Lebreton, qui a brillamment endossé la responsabilité de diriger cette cérémonie. Une fois encore, grâce à l'excellent travail des enseignantes de l'école de Senlisse,

les enfants, nombreux, ont pu nous offrir un beau moment d'émotion.

Cette cérémonie s'est achevée par un apéritif sympathique et convivial à la mairie.



## Bon à savoir !

### Allocation chauffage

Si vous avez plus de 65 ans et que ne soyez pas imposable, vous pouvez bénéficier d'une allocation chauffage versée par le centre communal d'action social (CCAS) de Senlisse dont le montant pour l'année 2015 sera de 400 €. Renseignements à la mairie de Senlisse.

### Collecte de jouets, jeux et livres

A l'initiative de Danièle Dufour pour le Secours Populaire, collecte de jouets, jeux et livres en bon état. Les déposer à la mairie ou à l'école **avant le 17 décembre**. Merci

## Recensement 2015

Cette année, le recensement se déroule à Senlis de 15 janvier au 14 février 2015 !

Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser.



### Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de commerces réglementés...

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

### Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

- Si vous choisissez de répondre par internet, rendez-vous sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur « Le recensement en ligne, c'est ici ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- Sinon, remplissez lisiblement les questionnaires papier que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

### Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



### Des idées pour animer Senlis ?

Une association macramé, tarot d'enfer, peinture sur gobelet d'art, collection de pierre à feu, de briquet, de cricquet !

A Senlis on cherche des idées et surtout des leaders, des boute-en-train, quoi ! Contactez la Commission Communication Animation pour nous faire part de vos envies.

## Rappel inscription sur les listes électorales

Pour vous inscrire sur les listes électorales, il faut se rendre en mairie avant le 31/12/2014 avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

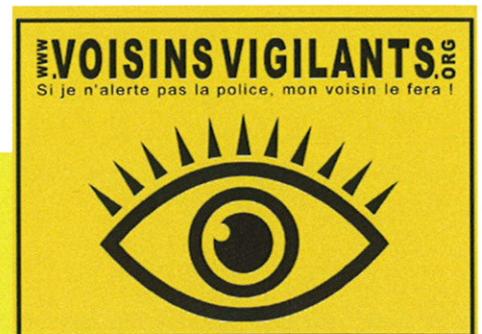
### Etat-Civil

Naissance de Maël Fauvernier le 23 Octobre

### Voisins Vigilants ?

Nous vous avons interrogés sur l'idée de mettre en place un dispositif du type de Voisins Vigilants que vous pouvez découvrir en vous rendant sur le site [www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org).

Les Senlisois n'ont pas semblé être intéressés et cela reste donc pour le moment dans la boîte à idées !



## Sport'midable !

### Un Senlissois rugbyman double Champion de France

Enfant de la Vallée, Pierre Margueray a débuté le rugby à Chevreuse. A 22 ans, il a été sacré Champion de France Espoirs de Rugby en 2013 avec le Racing Métro 92, titre qu'il avait déjà remporté en 2012 avec le Stade Français au rugby à 7, variante du rugby à 15 qui se joue à 7 joueurs et est originaire d'Écosse.



## Sport'midable encore !

### Les enfants brillent à la Route des 4 châteaux

Les enfants de Senlisse ont été nombreux à participer à la Route des 4 châteaux (Mauvières, Méridon, Breteuil, Courbertin), le rendez-vous annuel des coureurs de la Vallée.

Le samedi 22 se tenait à Chevreuse la course prévue pour les écoles de la Vallée et force est de constater que les jeunes Senlissois ont brillé sur les pistes.

Bravo à Alaïs Havet qui se classe première des CE1.

Bravo à tous les enfants qui ont permis à Senlisse

d'obtenir le deuxième prix de participation (nombre de participants en proportion de l'effectif global de l'école), profitant de l'occasion pour monter sur le podium !



## Sport'midable toujours !



### Les adultes sur les pas des plus jeunes

4 châteaux encore. Le dimanche 23, ce sont les adultes qui ont brillé lors de cette course mythique de 16,6 km de trail. Amandine Houchot l'a réalisée en 1h25'53" ce qui lui permet d'obtenir la 74<sup>ème</sup> place du classement féminin, Antoine Lanes réalise la course en 1h27'35" suivi de près par Lauri Bounatirou en 1h28'00" et Patrice Gourlay en 1h42'25".

## Cela va pétiller le jeudi 18 décembre

### à la fête de Noël de l'école

Comme tous les ans, l'école organise une fête de Noël à laquelle sont invités les parents d'élèves mais aussi tous les Senlissois. Tout d'abord, à 19h à l'église de Senlisse, chorale des enfants animée par Marianne, leur professeur de chant. Ensuite, marché de Noël à l'école avec dégustation, vente de gâteaux et distribution de chocolats. Venez nombreux !



## Concours photos 'J'aime mon arbre' jusqu'au 30 avril 2015

Organisé par l'Union des Amis du Parc et ouvert à tous, amateurs, professionnels, jeunes, le concours vise à valoriser les arbres du territoire du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

Alors, tous à vos appareils..., photographiez votre arbre, offrez-lui un nom, un titre, une légende ou un mot doux. De nombreux lots récompenseront les artistes primés et une exposition des plus belles photos seront exposées dans les communes du Parc à l'issue du concours.

Pour en savoir plus : [www.jaimemonarbre.org](http://www.jaimemonarbre.org)



# SOS

## SOS Laine et boutons

Claudine Guenec remercie toutes les personnes qui lui ont donné de la laine et des boutons lui permettant ainsi de tricoter au profit d'enfants défavorisés.

## Une nouvelle sur Senlisse

Conjuguant le passé, le présent et le futur, André Marc Despradelles vous dit tout sur l'école communale de Senlisse où il fut élève durant la guerre. Pour le plaisir du lecteur, c'est dans l'encrier de l'humour que se trempe la plume de l'auteur.

Un livre de 200 pages, 50 illustrations, format 11 x 20, au prix de 14 euros.

Chez l'auteur au 01 30 47 59 01.



## C'est déjà passé !

Vous allez le constater, les Senlissois ont encore bougé !

### Sorties du Club Vermeil

#### Dans les pas des Templiers :

La matinée a été consacrée à la visite de la commanderie d'Arville. Chacun des bâtiments très bien conservés nous a raconté le quotidien des Templiers entre activités économiques, vie spirituelle et exercice du pouvoir seigneurial. Cette visite a été suivie d'un déjeuner dans un restaurant de Mondoubleau.



Puis nous nous sommes dirigés vers la Chapelle-Vicomtesse où nous étions attendus pour découvrir la culture de safran.

Pas question de rester inactif en écoutant les explications de notre hôte, atablés autour de centaines de fleurs, nous nous sommes exercés à l'émondage qui permet de récolter les pistils. Après avoir dégusté un excellent thé au safran, nous avons pris la route du retour satisfaits d'une journée très enrichissante.



#### Théâtre :

Le 23 novembre, nous avons assisté à une représentation de « Cher trésor » au théâtre des Nouveautés, avec Gérard Jugnot. Avec beaucoup d'humour, Francis Weber, auteur et metteur en scène de la pièce, analyse les modifications du comportement de l'entourage du héros selon qu'il le croit riche ou pauvre. La représentation a été suivie d'un goûter et le retour a permis d'admirer les illuminations des Champs-Élysées.



Prochaines sorties :

le 6 décembre à la ferme du bout des prés, soirée cabaret "Vénus voyage".

#### Balade « les trésors de Senlisse »

L'association SLSG a organisé une superbe sortie à la découverte de nos trésors ; église, château de la Cour Senlisse, Notre-Dame-des-Roses. Elle était proposée à tous les Senlissois sans aucune participation financière.

Avec plus de 50 participants de tous âges, l'ambiance était des plus agréables malgré une pluie battante.

Une grand merci aux propriétaires qui ont accueilli cette troupe de Senlissois qui d'ores et déjà s'est donné rendez-vous pour une marche le 7 décembre suivie d'un déjeuner.



#### Halloween au village

Pour fêter Halloween, une bonne trentaine d'enfants de Senlisse se sont réunis près de l'école, maquillés et déguisés, bien décidés à faire le tour du village : chaque maison décorée d'une citrouille ou d'un dessin symbolisant cette fête allait les accueillir en leur offrant des bonbons et autres sucreries. Partout, un accueil chaleureux leur a été offert : avec calme, joie et bonne humeur, ils ont pioché chacun leur tour dans les paniers bien garnis par de nombreux Senlissois. Le service d'ordre assuré par des parents avec gilets fluo et lampes de poche, a été très efficace et a permis que tout se passe dans de parfaites conditions de sécurité.

L'année prochaine, soyons encore plus nombreux à les accueillir.

#### Dates à retenir

- Balade d'hiver suivie d'un déjeuner avec l'association SLSG, le 7 Décembre, départ à 10H.
- Concert Baroque de Noël de l'Association Orgue de Senlisse, le samedi 13 Décembre à 19H30.
- Fête de Noël de l'école, le jeudi 18 décembre à 19H.
- Pot du Nouvel An en mairie le 17 Janvier à 12H.
- Concert Violoncelle, Bandonéon et Orgue de l'Association Orgue de Senlisse, le dimanche 25 janvier 2015 à 18H.
- Repas de l'Amitié" (repas des Anciens) samedi 7 février 2015 au relais de la Benerie à Limours.

#### Mairie de Senlisse

01 30 52 50 71 – 01 30 47 50 96

[Mairie.senlisse@wanadoo.fr](mailto:Mairie.senlisse@wanadoo.fr)

[www.commune-de-senlisse.fr](http://www.commune-de-senlisse.fr)

Directeur de la publication : Jacques Fidelle

Rédaction : la Commission Communication